

Séance du mardi 23 juin 2026

Membres en exercice : 15

Date de la convocation: 17/06/2026

Présents : 13

vingt-trois juin deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Benoît CODRON,

Votants: 15

Présents : Benoît CODRON, Alexandra BOURILLON, Hugues COURTIER, Blandine LATHÉLIZE, Delphine CODRON, Fabien COURTIER, Sébastien GOAPPER, Mathias HANUSIAK, Éric PASSIEU, Céline LEMERAY, Valérie DE MACEDO, Karen COURTIER, Victor MORENO

Secrétaire de séance:
Éric PASSIEU

Représentés : Gaëtan GAGNANT représenté par Blandine LATHÉLIZE, Marie-Christine GROISY représentée par Alexandra BOURILLON

Excusés :

Absents :

Objet: Subventions allouées aux associations - DE_2026_040

Monsieur le Maire expose au conseil :

Le conseil municipal doit déterminer les subventions allouées aux associations.

Les subventions ont été revalorisées en 2024.

Après exposé de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres d'allouer les subventions suivantes:

- Tennis Club de Villeroy : 1000 euros
- Club Sportif de Villeroy (football) : 1000 euros
- Comité des fêtes : 2500 euros
- Association Familles Rurales (AFR) : 5000 euros

Le Maire
Benoît CODRON

Vote pour: 15

Vote contre: 0

Abstentions: 0

